

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU
COMMISSARIAT DE POLICE DU CANTON DE TRIEL SUR SEINE
S.I.V.U.C.O.P.**

**RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2012 A MESSIEURS LES MAIRES DE
TRIEL SUR SEINE - VERNEUIL SUR SEINE - VERNOUILLET**

Application de l'article 40 de la Loi 99-586 du 12/07/1999
(Art L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales).

1 – PRESENTATION DU SYNDICAT

1.1 Composition

Le Syndicat est composé des communes de Triel sur Seine, Verneuil sur Seine et Vernouillet.

1.2 Création

Syndicat à vocation unique, il a été créé par arrêté préfectoral en date du 8 février 2001.

1.3 Durée

Le syndicat est créé pour une durée illimitée.

1.4 Objet

Le syndicat est habilité à mener les actions suivantes :

- Les études et travaux en vue du transfert du poste de police de Vernouillet sur un autre site,
- Les études préalables et pré opérationnelles au projet comprenant, notamment, en relation avec les services de l'Etat, la programmation des constructions, leurs annexes et les équipements, leur faisabilité économique, technique, urbanistique, architecturale et foncière.
- La maîtrise d'ouvrage de l'opération de construction soit en direct, soit par mandat dans les formes prescrites par la loi 85.704 du 17.07.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique.
- La conclusion d'un bail de mise à disposition des terrains, constructions, installations et équipements auprès des services de l'Etat.
- Les acquisitions foncières ou de droits réels immobiliers nécessaires à l'opération.
- Les études d'un système de vidéoprotection sur les communes membres.

1.4 Mode de Gestion

Le comité syndical est composé de 3 délégués titulaires et trois délégués suppléants par commune, élus par le conseil municipal de chaque commune associée. Le comité élit un bureau composé de :

- 1 président
- 2 vice-présidents.

2 – ACTIVITE DU SYNDICAT

Le syndicat s'est réuni 6 fois en 2012 et les principales délibérations du comité ont porté sur :

- le Débat d'Orientation Budgétaire 2012,
- le Compte Administratif 2011,
- le Compte de Gestion 2011,
- l'affectation des résultats 2011.
- le Budget Primitif 2012 ;
- La validation de l'avant-projet définitif du poste de police ;
- Le dépôt du permis de construire du poste de police.

3 – BUDGET

Il prévoyait notamment les frais d'études liés à la construction du poste de police et à la réalisation des études sur l'implantation d'un dispositif de vidéoprotection.

En section de fonctionnement, le CA 2012 présente une dépense totale de 10 406,88 € correspondant aux frais de fonctionnement du syndicat.

En section d'investissement, 81 366,49 € de dépenses ont été réalisées, principalement pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre du poste de police.

4 – LES ORIENTATIONS POUR 2013

- Signature de la convention avec l'Etat pour la construction du poste de police,
- Lancement du chantier de construction du poste de police ;
- Implantation d'un système de vidéoprotection sur le territoire des communes de Triel-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine.

Le Président,
Joël MANCEL

